agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
Fondata nel 1927
http://www.fides.org

AMERIQUE/URUGUAY - Appel de l'Eglise en faveur de la participation à la votation devant décider l'organisation d'un référendum contre l'avortement

Montevideo (Agence Fides) – L'Eglise catholique en Uruguay a invité la population à participer, Dimanche 23 juin, à la votation dont le but est de décider si un référendum devra ou non être organisé contre la loi injuste dépénalisant l'avortement.
Les Evêques uruguayens invitent à participer à « cet acte civique » qu'ils qualifient de « nouvel effort d'hommes et de femmes de bonne volonté » visant à garantir que la loi uruguayenne respecte le droit à la vie humaine à partir de la conception. Les Evêques ont insisté sur le fait que les droits humains, et en particulier le droit à la vie, ne peuvent être assujettis à des majorités de circonstance de la part d'un groupe législatif ou électoral, tout en reconnaissant que les citoyens ont entre leurs mains le choix des moyens qu'ils estiment nécessaires pour modifier la législation.
Une note envoyée à Fides indique que le 23 juin, 2,6 millions d'uruguayens inscrits sur les listes électorales, seront appelés à participer à un « acte d'adhésion » volontaire dans le cadre duquel il sera possible de voter en faveur ou contre l'organisation d'un référendum visant à abroger la loi dépénalisant l'avortement qui est entrée en vigueur à la fin de l'an dernier.
Le 3 mai dernier, les Evêques avaient proposé le recours au référendum pour abolir la loi sur l'avortement dans le cadre d'une Lettre pastorale intitulée « La vida esta primero », une proposition qui a été accueillie favorablement par divers hommes politiques du pays. (CE) (Agence Fides 21/06/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it